

Elections professionnelles

Jeudi 20 novembre

De quel syndicalisme avez-vous besoin ?

17 novembre 2014

► **Pour redonner
du sens au travail**

Les salariés ont besoin de gagner en force collective dans notre pays. Bien entendu, ça concerne aussi notre établissement.

► **Pour ne plus travailler
gratuitement**

Les élections sont un de ces moments qui participent à donner la tonalité revendicative que les salariés entendent faire valoir.

► **Pour être reconnu et
avoir une carrière
tout au long de sa vie
professionnelle**

Les élections sont aussi le moment où les salariés décident de la représentativité des organisations syndicales : celles qui participent aux négociations et valident les accords.

► **Pour promouvoir
un management
socialement responsable**

Cette représentativité vaut en cascade. Le score de chaque organisation syndicale vaut tout d'abord, dans l'établissement ; puis pour la détermination de la représentativité au niveau de l'entreprise, du groupe, de la convention collective, jusqu'au niveau national.

► **Pour re-légitimer
le rôle de chaque
catégorie**

Ainsi, votre vote du 20 novembre déterminera si la CGT participera ou pas dans les 2 prochaines années aux négociations locales. Il déterminera si la CGT pourra encore ou pas participer aux négociations à l'échelle de TCS. Il comptera aussi pour les négociations de branches et notamment pour la renégociation des grilles de classifications que l'UIMM propose d'ouvrir en 2015. Il comptera aussi dans les négociations sur l'avenir de l'AGIRC avec la menace de voir le Medef parvenir à obtenir un accord de fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO.

► **Pour travailler
dans de bonnes
conditions**

Ces deux dernières années, la CGT n'était pas représentative sur Gennevilliers et n'avait aucun élu au CE. Cela ne nous a pas permis de peser autant que nous l'aurions souhaité sur la direction, mais également dans les intersyndicales, les assemblées générales et les réunions de personnel. Cela a limité nos actions revendicatives et de défense des salariés.

Vous pouvez redonner sa représentativité à la CGT en lui accordant plus de 10% de vos suffrages.

Ce ne sera pas un acte de soutien inconditionnel à la CGT. Notre conception du syndicalisme est claire. La CGT met en débat ses réflexions, ses propositions. Nous consultons les salariés qui décident démocratiquement des revendications et de l'action.

Prendre la mesure des activités sociales

Le budget du CE est de 5 millions d'€. Il y a donc de quoi faire bien et beaucoup.

Avec de tels moyens, les deux vraies difficultés sont d'évaluer en permanence l'évolution des attentes du personnel en fonction des évolutions générationnelles et de veiller à ce que les activités sociales restent tournées vers l'accès de tous à la culture, aux vacances, au sport, pour les salariés et leur famille ; autant que possible dans le cadre de dynamiques collectives.

- ⇒ C'est ce à quoi a contribué la CGT au niveau de l'activité enfance alors même que nous n'avions aucun élu au CE.
- ⇒ La loi d'ailleurs a été resserrée depuis quelques temps, pour que les budgets sociaux des CE s'inscrivent bien dans un tel cadre. Dans trop d'entreprises, le budget des activités sociales devenait un moyen compensatoire au manque de pouvoir d'achat, au détriment de leur mission légale d'ouverture à des pratiques sociales émancipatrices.

Pour nous, il n'y a aucune raison que dans les 2 ans à venir, les élus des différentes organisations syndicales se déchirent. La CGT a une certitude : Il n'y a jamais assez de salariés qui participent aux activités. Il n'y a jamais assez de démocratie pour en décider et les faire fonctionner.

- ⇒ Cela devrait être la base d'une plateforme syndicale commune en matière de gestion des activités sociales pour les 2 années à venir.

Sans doute, une telle unité sera toujours plus difficile à construire sur les aspects strictement syndicaux : au plan local, l'emploi, les salaires, le temps de travail, etc. et à un niveau plus large, la réforme du code du travail, l'avenir de l'Agirc ou des classifications conventionnelles.

Mais choisir le syndicat qui vous semble pouvoir le mieux soutenir vos préoccupations dans ces domaines, n'est-ce pas justement le premier objet des élections du 20 novembre ?

Le vote CGT pour faire avancer...

Au niveau de la politique sociale de l'entreprise

- **La reconnaissance des qualifications et la reconstruction de la hiérarchie salariale** pour une revalorisation des salaires d'embauches, le déblocage des carrières, la reconquête du pouvoir d'achat.
- **La maîtrise des charges et du temps de travail, le droit à la déconnexion** pour un vrai équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.
- **L'augmentation des surfaces de Cristal (location ou construction)** : incontournable pour améliorer les conditions de travail.
- Le déploiement d'un **nouveau mode de management** favorable au **travail collectif** et à la **liberté d'expression professionnelle**.
- **La saisie de l'opportunité du programme Contact à TCS qui assurera plusieurs décennies d'activités à TCS (comme le fit le PR4G) pour investir dans les activités civiles actuelles (Transport, Signalisation...) et dans de nouvelles (gestion, protection des données et images médicales ...).**
- **L'arrêt des restructurations pour stabiliser et développer les savoirs faire collectifs**

Au niveau des droits nationaux et professionnels

- **La revalorisation des minima conventionnels pour pousser les salaires réels vers le haut.**
- **La défense de l'Agirc que le Medef propose de dissoudre dans l'Arrco.**
- **La défense du modèle français de protection sociale.**
- **La sortie de la politique de baisse des coûts de travail. La fin des exonérations de cotisations et crédits d'impôts sans contrôle de leurs effets sur l'investissement et l'emploi.**

Pour mettre TCS dans le bon sens en matière sociale

Investissez dans la reconstruction de la hiérarchie salariale et des grilles de classification

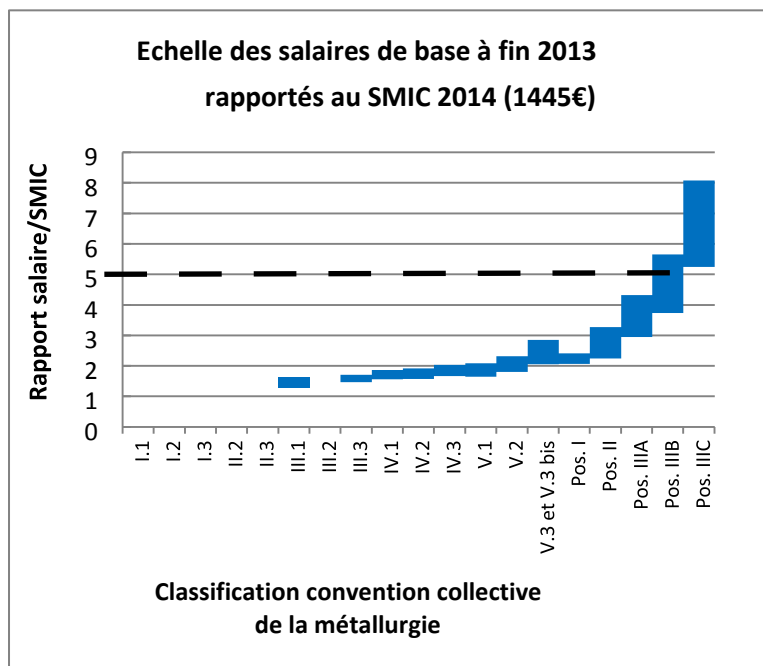
La question salariale est centrale à plus d'un titre. D'elle dépend le partage initial des richesses.

Si à ce niveau, le partage se dégrade, aucune justice sociale n'est possible. Au plan économique, c'est la crise.

Le renforcement de la part accordée aux rémunérations variables et aléatoires dans la rémunération annuelle ne fait qu'aggraver la dégradation de ce partage et précariser les revenus des salariés. Que les PDG acceptent de vivre ainsi, grand bien leur fasse !

La CGT considère que les salariés de TCS n'ont pas les moyens de jouer avec leur revenu !

La CGT propose de revenir à des bases solides pour la fixation des salaires. C'est la condition pour rééquilibrer structurellement le partage des richesses, assurer la reconnaissance de chacun sur des bases négociées collectivement et des perspectives de carrière tout au long de la vie professionnelle.



A gauche, l'état salarial des salaires de base (ensemble TCS).

Plus de 90% des salariés ont un salaire de base inférieur à 5 fois le SMIC. (En dessous du trait noir).

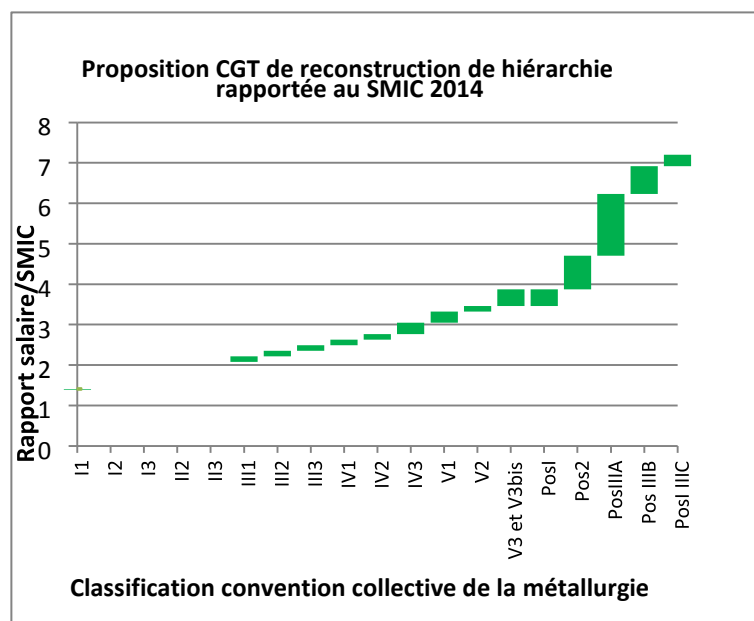
On mesure l'écrasement de la hiérarchie salariale des mensuels tout au long de la grille. C'est la conséquence concrète de la pratique des talons.

On note des chevauchements entre classifications pour l'ensemble des catégories, qui témoignent du besoin de reconquérir le respect de la qualification

Dans le second graphique la proposition que la CGT met en débat dans tout le groupe Thales

Il s'agit d'engager un double mouvement :

- 1- Revaloriser le salaire de la plus faible classification de TCS : III3.
- 2- Reconstruire la cohérence de la grille hiérarchique des mensuels, qui permettrait ainsi une réelle évolution de carrière.



Ainsi, la hiérarchie salariale des classifications des mensuels serait rétablie et en même temps le salaire du III1 passerait de 1,5 Smic environ à 2 fois le SMIC 2014. Pour les IC, notre proposition permet de redonner un vrai sens aux passages IIIA, B et C

L'articulation des catégories est rétablie tout au long de la grille : pas de chevauchement illégitime. Nous ne faisons pas apparaître ici les nouveaux coefficients que nous proposons pour les Pos IIIA, B, C, ni les actuels coefficients en Pos II pour avoir une figure comparable à la précédente.

La CGT a demandé l'ouverture des NAO dès le 23 octobre : pas de réponse de la direction !

Vos candidats CGT au CE

	Titulaires	Suppléants
2e Collège Mensuels IV1 à V3	Philippe CHERON	Jean-Jacques BODET
	Jean-Jacques BODET	Alain FOUBERT
3° Collège IC	Gilles MOLIN	Olivier DUMONT
	Olivier DUMONT	Gérard PELLAN
	Gérard PELLAN	Daniel CAMBON
	Abdallah FAIK	Pierre RICHARD
	Jean-Marc MACHURAT	Claude BOSSARD
	Pierre RICHARD	Gilles MOLIN
	Daniel CAMBON	Pierre BAZILLIER
	Claude BOSSARD	Francis VELAIN
	Pierre BAZILLIER	Abdallah FAIK

Vos candidats CGT aux Délégués du personnel

	Titulaires	Suppléants
Collège Unique	Philippe CHERON	Jean-Jacques BODET
	Olivier DUMONT	Gilles MOLIN
	Jean-Jacques BODET	Alain FOUBERT
	Gilles MOLIN	Isabelle MENARD
	Alain FOUBERT	Michel ZOTTER
	Claude BOSSARD	Daniel CAMBON
	Michel ZOTTER	Pierre RICHARD
	Gérard PELLAN	Olivier DUMONT
	Didier GUILLEBAUT	Philippe CHERON
	Isabelle MENARD	Mireille HERVY
	Mireille HERVY	Jean-Marc MACHURAT
	Francis VELAIN	Claude BOSSARD
	Pierre BAZILLIER	Abdallah FAIK
	Daniel CAMBON	Philippe CLOCHETTE
	Pierre RICHARD	Pierre BAZILLIER
	Jean-Michel BARRABES	Francis VELAIN
	Abdallah FAIK	Gérard PELLAN
	Philippe CLOCHETTE	Didier GUILLEBAUT
	Jean-Marc MACHURAT	Jean-Michel BARRABES

Bureaux de vote ouverts de 9h00 à 15h00 – Auditorium du Bâtiment B

**Votez CGT pour donner de plus grandes ambitions et plus de fermeté
au syndicalisme de l'établissement**